

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1088

17 juin 2011

(11-2999)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

## MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain  
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, reçue le 14 juin 2011, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

### **1. Appui à la participation aux réunions du Codex Alimentarius**

2. Grâce à des ressources fournies par le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), l'IICA met en œuvre un projet d'appui à ses pays membres aux fins de leur participation aux réunions du Codex Alimentarius.

3. L'objectif du projet est de soutenir la participation active et le renforcement d'intérêts régionaux. C'est pourquoi le projet appuie les initiatives que le Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes peut mener à cette fin.

4. Actuellement, la mise en œuvre du projet porte sur le quatrième volet, qui concerne les fruits et légumes frais, l'inspection et la certification des importations et des exportations alimentaires, et la nutrition et les aliments diététiques ou de régime. Les travaux consacrés à ce quatrième volet seront menés jusqu'à la fin de 2011, qui sera la troisième année au cours de laquelle un appui aura été fourni pour que les pays participent à différents comités du Codex.

5. Outre qu'il facilite la participation aux comités, le projet se fonde sur les guides IICA de bonnes pratiques pour la participation et organise, en complément, des cours biannuels sur le processus d'établissement de normes du Codex. Ainsi, les pays disposeront, à partir de cette année, du manuel de gestion des comités et sous-comités du Codex pour le renforcement institutionnel, ce qui permettra d'associer la participation active au renforcement de capacités.

6. Nous espérons disposer de ressources supplémentaires afin de poursuivre la mise en œuvre du projet, pour stimuler non seulement la participation active aux réunions, mais aussi le renforcement des capacités. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à Ricardo Molins ([Ricardo.Molins@iica.int](mailto:Ricardo.Molins@iica.int)) ou Eric Bolaños ([Erick.Bolanos@iica.int](mailto:Erick.Bolanos@iica.int)).

## **2. Appui au comité national du Codex en Uruguay**

7. Dans le but de contribuer au nouveau positionnement du comité national du Codex en Uruguay, en tant qu'organe chargé de définir et d'orienter la position nationale, et des sous-comités techniques, en tant que spécialistes nationaux du fonctionnement, des procédures et de la réglementation du Codex Alimentarius, des travaux ont été menés entre novembre 2010 et avril 2011 afin d'élaborer un projet de communication multimédias (comportant un projet de communication externe et un projet de communication interne) et un projet de formation.

8. Ces projets visaient à jeter les bases et à donner les orientations nécessaires à la poursuite de travaux au niveau interinstitutionnel, s'agissant de mesures de communication externe et interne très diverses. Les mesures mises en œuvre ont été notamment les suivantes:

- Atelier de sensibilisation: "l'importance de la communication sur ce que nous faisons", 15 novembre 2010;
- Atelier de communication interne: "la communication demande la parole", 15 mars 2011;
- Cours I: "gestion du Codex Alimentarius en Uruguay", 17 et 18 mars 2011;
- Cours II: "gestion du Codex Alimentarius en Uruguay", 22 et 23 mars 2011;
- Atelier multisalles: "les travaux de l'Uruguay dans le cadre du Codex Alimentarius" (atelier de communication externe), 29 mars 2011;
- Forum électronique régional: "le Codex Alimentarius dans le MERCOSUR élargi", 31 mars-15 avril 2011.

Pour en savoir plus, s'adresser à: Alejandra Bentacur ([alejandra.bentacur@iica.int](mailto:alejandra.bentacur@iica.int)).

## **3. Appui au Costa Rica aux fins de la gestion du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

9. Dans le cadre de l'Accord général de coopération technique entre le Ministère de l'économie, de l'industrie et du commerce, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de la santé et l'IICA, ce dernier a fourni un soutien à l'élaboration de l'ébauche du projet intitulé "Renforcement du comité national du Codex et du point focal du Costa Rica pour qu'il joue son rôle de coordonnateur du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC)".

10. Ce projet a pour objectif de promouvoir le renforcement des capacités du comité national du Codex et de lui fournir un appui aux fins de ses travaux en tant que coordonnateur du CCLAC. Pour en savoir plus, s'adresser à Eric Bolaños ([Erick.Bolanos@iica.int](mailto:Erick.Bolanos@iica.int)) ou à Sacha Trelles ([Sacha.Trelles@iica.int](mailto:Sacha.Trelles@iica.int)).

## **4. Étude sur l'incidence des normes privées**

11. L'IICA, le Comité vétérinaire permanent des pays du Cône Sud et le Programme d'insertion agricole (constitué par la Fondation-Institut pour les négociations internationales sur l'agriculture (INAI), le Centre du secteur laitier (SIL), la Société rurale argentine (SRA), les confédérations rurales argentines, la Fédération agraire argentine, la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (FOMIN)) ont conjointement achevé l'étude sur l'incidence des normes privées sur la production et la commercialisation de la viande bovine en Amérique du Sud.

12. Les objectifs de l'étude étaient les suivants: i) déterminer, au moyen d'une recherche qualitative approfondie, les coûts associés à la mise en œuvre des normes privées requises par les chaînes de vente au détail et d'autres industries alimentaires, et à la démonstration du respect de ces normes, auxquels les producteurs et les entreprises exportatrices du secteur de la viande bovine d'Argentine, d'Uruguay, du Brésil, du Paraguay et du Chili doivent faire face; et ii) déterminer le rôle des gouvernements en ce qui concerne les normes privées et la légalité de celles-ci.

13. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en consultant les adresses suivantes: <http://www.infoagro.net/salud>, <http://www.insercionagricola.org.ar/>, <http://www.iica.org.uy/> et <http://www.cvpconosur.org/> ou auprès de Lourdes Fonalleras ([Lourdes.Fonalleras@iica.int](mailto:Lourdes.Fonalleras@iica.int)).

## **5. Élaboration du profil de l'école des inspecteurs de produits alimentaires**

14. L'IICA élabore actuellement l'ébauche du projet d'école régionale des inspecteurs de produits alimentaires pour l'Amérique centrale. Ce projet a deux fondements: i) sur le plan de l'innocuité, il vise l'adoption de l'inspection fondée sur le risque et le processus et non l'inspection sanitaire; et ii) sur le plan du commerce et de la réglementation, il a pour objet de contribuer à obtenir et à conserver des marchés d'exportation, à réduire la fracture "sanitaire" entre le marché intérieur et le marché extérieur ainsi qu'à élargir le marché intérieur régional au moyen de schémas d'intégration économique et douanière comportant une harmonisation de règlements mais aussi de protocoles, tels que les protocoles d'inspection.

15. Le groupe consultatif d'universités et d'autres institutions qui contribueront à l'élaboration du document de projet ainsi qu'au fonctionnement ultérieur de l'école a été constitué et a fait l'objet d'une présentation au FANDC. Il est composé de représentants de l'Université de Nebraska-Lincoln (États-Unis), de l'Université polytechnique de Valence (Espagne), de l'Université nationale autonome du Mexique, de l'Université du Costa Rica et de l'Agence Santafesina de sécurité sanitaire des produits alimentaires (Argentine). Pour en savoir plus, prière de s'adresser à Ricardo Molins ([Ricardo.Molins@iica.int](mailto:Ricardo.Molins@iica.int)).

## **6. Recours à l'instrument "performance, vision, stratégie" en République dominicaine**

16. Le Programme de protection zoosanitaire et phytosanitaire et de sécurité sanitaire des produits alimentaires a recouru, du 11 au 19 mai en République dominicaine, à l'instrument "performance, vision, stratégie" pour les services nationaux de sécurité sanitaire des produits alimentaires et pour l'Organisation de protection phytosanitaire. Pour en savoir plus, prière de s'adresser à Ana Cordero ([Ana.Cordero@iica.int](mailto:Ana.Cordero@iica.int)).

## **7. Cours sur l'évaluation du risque pour la santé animale**

17. Conjointement avec l'Université de Californie-Davis, l'IICA a organisé, à l'intention de 17 pays des Amériques et 120 techniciens, un cours à distance sur l'évaluation du risque pour la santé animale. Un cours a été donné à chacune des régions suivantes: région du Sud, région andine, et région centrale; il s'est déroulé du 9 mai au 3 juin (une semaine pour chaque région). Pour en savoir plus, prière de s'adresser à Ericka Calderon ([Ericka.Calderon@iica.int](mailto:Ericka.Calderon@iica.int)).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)  
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires  
<http://www.infoagro.net/salud>  
<http://www.iica.int>

---